



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

## Commune de Berneuil

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 10-951  
11-1353

du 20 avril 2010  
18 avril 2011

mis à jour le

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

Révision du PPRn approuvée

date 10 mars 2010

aléa **Inondation par débordement  
de la Charente**

\_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

La révision du PPRn approuvée

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

\_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

effet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

effet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

\_\_\_\_\_

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Consultable sur Internet \_\_\_\_\_

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	<b>zone 2</b>	Zone 1

pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte réglementaire au 1/5 000 délimitant les zones exposées au risque inondation

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date 18 avril 2011

Le préfet de département